

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 12 septembre 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

Madame Diane Bilodeau

Monsieur Francis Lemieux

Madame Suzy Breton

Monsieur Daniel Nadeau

Monsieur Jean-Marc Lemieux

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présent, Monsieur Patrick Côté, directeur général & secrétaire-trésorier.

Absente : Denise Lapierre

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption des procès-verbaux*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Projet Éolien Communautaire*
8. *Programme de Soutien aux installations sportives et récréatives*
9. *Suivi développement Lapierre-Tanguay 2ième phase*
10. *Toilette publique*
11. *Formation des élus 15 octobre 2011 (Code d'éthique et déontologie)*
12. *Suivi dossier C.P.E*
13. *Varia :A) Gala Bellechasse
B) Social des fêtes
C) Demande de Jean-Paul Fradet
D) Augmentation du nombre de journal local « Le Gervaisien »
E) Dépôt rapport budgétaire comparatif
F) Tempête Irène
G) Premier répondant
H) Cours municipalité*
14. *Levée de l'assemblée*

110901

IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

110902 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2011 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

110903 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois d'août tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	<i>19 786.14\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>6 890.92\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>32 660.11\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>29 637.04\$</i>
<i>Santé & Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>606.10\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>19 767.85\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>0\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0\$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i><u>109 348.16\$</u></i>

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Bibliothèque Faubourg de la Cadie de St-Gervais*
Objet : Procès-verbal de l'assemblée du mois de mai 2011

Le procès-verbal de l'assemblée annuelle est remis aux élus

5.2 *Festiforce la relève*
Objet : Demande de commandite

110904 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité défraie le coût de location du centre socio-culturel au montant de 200,00\$ plus taxes pour une compétition d'homme fort amateur qui aura lieu le 5 novembre 2011.

Adopté unanimement

5.3 *Fondation des sourds du Québec*
Objet : Demande d'aide financière

Aucune contribution n'est donnée

5.4 *Club de golf Bellechasse*
Objet : Invitation au cocktail dînatoire

Il est convenu de n'acheter aucune carte

5.5 *Souper bénéfice Saint-Nérée*
Objet : Invitation au souper bénéfice du 8 octobre 2011

110905

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 2 cartes au coût de 60,00\$ chacune pour cette activité

Adopté unanimement

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Une demande est adressée par des citoyens afin de regarder la faisabilité de mettre une couche d'asphalte entre les 2 côtes aux abords du lac St-Pierre

7. PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse a exprimé, le 19 mai 2010, son intention de participer à l'exploitation d'un parc éolien communautaire avec la municipalité de Saint-Philémon et la participation d'un promoteur privé ;

ATTENDU QUE, par la suite, toutes les municipalités ont confirmé qu'elles acceptaient que cette compétence soit exercée par la MRC ;

ATTENDU QUE lors de cette acceptation, les municipalités s'étaient réservé le droit d'exercer un retrait suite à l'adoption par la MRC du règlement fixant les modalités et conditions administratives et financières relatives à l'exercice de cette compétence;

ATTENDU QUE la MRC, lors de sa séance régulière du 18 août 2011, a adopté le règlement no 214-11 concernant les conditions relatives à l'assujettissement et au retrait de la compétence pour l'exploitation d'un projet éolien communautaire sur le territoire de la municipalité de Saint-Philémon ;

ATTENDU QUE les modalités et conditions énoncées dans le règlement 214-11 correspondent aux orientations données par la MRC et déjà acceptées par les municipalités locales relativement à l'exercice de cette compétence.

EN CONSÉQUENCE,

110906 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU

1° Que la municipalité de Saint-Gervais accuse réception du règlement no 214-11 adopté par la MRC de Bellechasse concernant les conditions relatives à l'assujettissement et au retrait de la compétence pour l'exploitation d'un projet éolien communautaire sur le territoire de Saint-Philémon.

2° D'aviser la MRC de Bellechasse que la municipalité de Saint-Gervais n'entend pas exercer son droit de retrait dans les délais prévus à l'article 5 du règlement 214-11 relativement à l'exercice de cette compétence.

Adopté unanimement

8. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

110907 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité regarde la possibilité de présenter une demande

Adopté unanimement

9. SUIVI DÉVELOPPEMENT LAPIERRE-TANGUAY 2^{IÈME} PHASE

On poursuit les discussions

10. TOILETTE PUBLIQUE

Le projet est terminé en totalité. Elle sera opérationnelle jusqu'à l'Action de grâce

11. FORMATION DES ÉLUS 15 OCTOBRE 2011 (CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)

Un rappel est fait aux élus

12. SUIVI DOSSIER C.P.E

Le dossier suit son cours, les appels d'offres sont prévus à l'automne 2011

13. VARIA

A) GALA BELLECHASSE

110908

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais achète 6 cartes au coût de 75.00\$ pour le Gala Bellechasse.

Adopté unanimement

B) SOCIAL DES FÊTES

On prévoit l'activité vers la fin novembre ou le début décembre

C) DEMANDE DE JEAN-PAUL FRADET

Une demande est adressée à la municipalité concernant le remboursement de la franchise de son assureur suite à un sinistre. La municipalité ne donnera pas suite à cette demande

D) AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURNAL LOCAL « LE GERVAISIEN »

110909

IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité augmente à partir du mois de septembre 2011 le nombre de journal local « Le Gervaisien » de 835 à 850 copies.

Adopté unanimement

E) DÉPÔT RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF

Le directeur général dépose aux élus le rapport budgétaire annuel comparatif

F) TEMPÊTE IRÈNE

ATTENDU QUE la tempête Irène survenue le 28 août 2011;

ATTENDU QUE cette tempête a causé des dommages importants aux champs en culture et aux boisés (érablières, boisés de résineux, etc);

ATTENDU QUE ces dommages entraînent des pertes importantes et récurrentes aux propriétaires concernés en plus de tout le travail pour remettre les champs et les boisés en bon état.

110910

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU

QUE ce conseil demande au ministère de la sécurité publique de déclarée la municipalité de Saint-Gervais zone sinistrée afin que les propriétaires touchés par les dégâts puissent bénéficier d'une aide financière pour les aider à remettre leurs champs ou boisés en bon état;

QUE ce conseil demande aux propriétaires touchés de faire connaître à la municipalité l'ampleur des dégâts et un estimé des pertes;

DE faire parvenir cette résolution à :

*-La députée de Bellechasse Madame Dominique Vien
-Au ministre de la Sécurité publique*

Adopté unanimement

G) PREMIER RÉPONDANT

110911 IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'embauche de Madame Valérie Roy à titre de premier répondant.

Adopté unanimement

H) COURS MUNICIPALITÉ

Un aménagement paysagé aux abords de la rue principale sera regardé. De plus, la disposition de l'équipement de voirie sera revue.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 12 septembre 2011.

*Patrick Côté
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

14. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

110912 IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 9h55.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Patrick Côté, directeur général
& Secrétaire-trésorier*